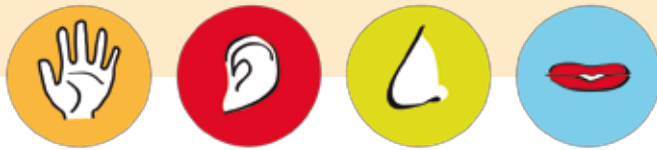


Nouvelles de l'association a-b-c-d



alphabétisation braille conseil & développement

n°11

juin 2016

Bonjour à toutes et à tous,

Nous vous invitons à prendre connaissance des activités réalisées au Burkina Faso depuis décembre 2015 par l'association a-b-c-d en faveur des enfants aveugles et malvoyants. Beaucoup de points sont liés au voyage de Michel Bondi et Jean-Marc Meyrat du 22 janvier au 6 février 2016 au Burkina Faso. Durant ce séjour, ils se sont rendus à Boulsa et Gaoua, où l'association a-b-c-d est active.

L'école de Boulsa

Soutenue depuis 2008, cette école qui accueille une quarantaine d'enfants aveugles et malvoyants peine à être financièrement autonome, ce qui n'est pas sans nous causer des soucis. En effet, le fondement-même de l'engagement de notre association est d'être au côté de la structure locale pendant un temps raisonnable pour l'aider à voler de ses propres ailes grâce aux activités génératrices de revenus (AGR) mises en place.



La cour dégagée à l'école de Boulsa

Situation problématique

Le contrôle de la comptabilité que nous effectuons à chaque visite a permis de constater que les comptes étaient bien tenus, mais aussi de mettre en lumière des problèmes que le directeur Étienne Sawadogo n'a jamais abordés avec a-b-c-d.

► Nous nous sommes rendus compte que la subvention versée par l'État avait fortement diminué en 2015. En effet, l'État ne subventionne que les élèves qui fréquentent l'école «Jean-Marc Meyrat». En 2015, 11 enfants sur les 39 ont été intégrés au lycée provincial de la ville. De ce fait, l'État ne verse plus de subventions pour ces élèves, bien qu'ils logent et prennent leur repas à l'école et soient soutenus par ses enseignants.

► Pour équilibrer les comptes de l'École avec cette subvention diminuée, le budget «nourriture» a été rogné de près d'un million de francs CFA, soit CHF 1'626. Cela nous interroge fortement.

► Les moulins n'ont rien rapporté cette année 2015. Ils sont à l'arrêt depuis juin 2014. Malgré les propositions faites par notre comité pour un redémarrage, Étienne ne prend aucune initiative. Pour rappel, en 2013 ces deux moulins avaient permis de générer près de 1'500'000 CFA soit CHF 2'440.

Suite à cette visite, notre comité a pris une série de décisions qui ont été communiquées au directeur de l'École, dont voici les principaux éléments:

► a-b-c-d versera 700'000 CFA, soit CHF 1'200 pour le premier trimestre 2016;

► la même somme sera versée pour le second trimestre à la condition qu'au moins un des deux moulins soit remis en activité. Si cela ne se fait pas, nous suspendrons nos versements.

- ▶ à partir de 2018, a-b-c-d ne versera plus de contributions régulières à l'École de Boulsa.
- ▶ a-b-c-d reste cependant à disposition pour des demandes ponctuelles de formation, de matériel, ainsi que pour des mesures ponctuelles visant à la mise en place d'AGR.

Ces décisions ont été soutenues par l'assemblée générale d'a-b-c-d qui s'est tenue le 28 mai 2016 à Genève.

La question de l'intégration en milieu scolaire ordinaire

En octobre 2015, onze élèves issus de l'école de Boulsa ont intégré le lycée provincial de la ville. C'est en soi réjouissant. Malheureusement, nous devons nous rendre à l'évidence que ces enfants ne quittent pas le centre de Boulsa, provoquant ainsi un goulet d'étranglement pour l'accueil de nouveaux jeunes enfants handicapés de la vue. Étienne ne prend pas d'initiative pour trouver des solutions à cette problématique, comme par exemple la recherche de familles d'accueil.

Quelques points positifs à relever



Leçon de choses dans la classe de Mathieu

À l'occasion de ce séjour à Boulsa, nous avons pu remettre à l'école six exemplaires du livre de lecture de cinquième année, six volumes de 100

pages chacun. Lors de la cérémonie de remise de ce livre, nous avons pu prendre la mesure des progrès fantastiques accomplis par les enfants lors de la lecture magistrale d'un texte inconnu. Nous tenons ici à féliciter les enseignants de l'école de Boulsa qui font un travail remarquable.

Malgré les conditions difficiles qui règnent à Boulsa, l'hygiène reste globalement bonne et la surveillance des enfants est en nette amélioration.

Le dortoir ainsi que la nouvelle classe sont achevés et les abords sécurisés. Les réparations des lits et des portes des latrines ont été effectuées. Un portail solide délimite dorénavant l'espace réservé à la cuisine du reste de la cour. Le vieux bâtiment qui abritait un poulailler a été abattu, ce qui donne un bon dégagement à la cour.

Conclusion

La situation à l'École de Boulsa est difficile. Le directeur mène ses projets comme il l'entend sans nous en avertir. De plus, nous devons malheureusement déplorer son refus de collaborer avec notre représentant sur place, Boubakar Ouedraogo, auquel a-b-c-d accorde toute sa confiance. Selon l'expérience de Heinz Rothacher, cette situation est une exception parmi les projets similaires suivis par la Mission Évangélique Braille au Burkina Faso.

Nous souhaitons que les décisions que nous avons prises permettent au directeur de l'association à Boulsa, dont dépend l'école, de trouver des solutions pour devenir autonome en remettant en route les moulins et, par exemple, en créant de nouvelles activités génératrices de revenus. Notre association apportera son soutien aux initiatives proposées par l'école de Boulsa dans la mesure de ses possibilités.

Le projet à Gaoua

Les objectifs du projet

Pour rappel, le projet à Gaoua a deux objectifs: La formation professionnelle des jeunes handicapés

de la vue et l'hébergement et le soutien des enfants aveugles et malvoyants intégrés dans les classes ordinaires.

Les formations professionnelles des jeunes handicapés de la vue seront axées sur des activités adaptées. Le comité de l'Association pour l'espoir des malvoyants et des aveugles de Gaoua (AEMAG), initiateur du projet, propose comme formations le maraîchage, l'élevage de porcs, le séchage de fruits, la fabrication de beurre de karité, de pommades et de savons, la fabrication du sumbala (condiment à partir de graines de Néré), la transformation des feuilles de moringa et le tissage.

L'hébergement et le soutien des enfants aveugles et malvoyants intégrés dans les classes ordinaires est le second objectif de ce centre. L'école catholique de Gaoua a ouvert dernièrement une classe accueillant des enfants aveugles et malvoyants. Malheureusement, les enfants provenant souvent de villages éloignés rencontrent d'énormes difficultés pour trouver une famille d'accueil. C'est pour pallier ce manque que l'AEMAG a décidé de créer cette structure d'hébergement et a ainsi développé une collaboration avec l'école catholique.



Jeune aveugle intégrée à l'école catholique de Gaoua

Les apports du séjour à Gaoua

Le séjour de Michel Bondi et de Jean-Marc Meyrat à Gaoua a permis d'une part de rencontrer de nombreux acteurs de la ville de Gaoua et d'autre part de préciser plusieurs points du projet avec le comité de l'AEMAG.

Nous avons rencontré le préfet de la ville pour lui demander les documents relatifs au terrain appartenant à l'AEMAG. Nous avons pris contact avec l'école catholique, son directeur et l'enseignant chargé des enfants handicapés de la vue. Nous avons pu les questionner sur leurs méthodes d'enseignement, sur les difficultés rencontrées, ainsi que sur la collaboration future avec l'AEMAG. Nous avons visité une structure de séchage gérée par une association pour la promotion des femmes de Gaoua. Cette activité, qui semble rentable, est tout à fait accessible aux personnes aveugles et malvoyantes. Et enfin, le contact avec l'architecte du projet nous a donné l'occasion de faire préciser le plan du bâtiment principal, l'installation de l'électricité solaire, les coûts et le calendrier des constructions.

Les rencontres que nous avons eues avec Kambou Yara et le comité de l'AEMAG ont été particulièrement riches en propositions et en clarifications. Nous avons pu aborder:

- ▶ la dimension du bâtiment principal et l'extension du terrain sur lequel sera construit le centre;
 - ▶ le personnel nécessaire au fonctionnement du centre;
 - ▶ les activités génératrices de revenus ;
 - ▶ l'objectif à 5 ans d'une autonomie financière du centre avec un budget prévisionnel pour cette période;
 - ▶ les contrats et salaires du personnel;
 - ▶ le rôle des femmes dans la réalisation du projet;
 - ▶ les campagnes de sensibilisation dans les villages pour détecter les enfants et jeunes handicapés de la vue et conseiller leurs familles.
- Nous avons pu consigner toutes ces informations et décisions nécessaires à la rédaction du projet final.

La finalisation du projet

Le comité d'a-b-c-d a estimé qu'avec les éléments recueillis, le projet à Gaoua pouvait être finalisé et présenté à Valais Solidaire à la fin mars de cette année. Grâce à l'expérience de

Heinz Rothacher, la rédaction du projet a pu être réalisée dans les temps. Le budget pour le projet s'élève à CHF 80'000. La moitié permettra de financer la construction du bâtiment principal (dortoirs, salle polyvalente et bureau), des latrines et des douches, de la cuisine, d'une maison pour le gardien et d'une paillote. L'autre moitié sera affectée à l'aménagement, l'équipement du centre (forage du puits, porcherie, clôture, aménagement du terrain pour le maraîchage, installation solaire, mobilier), à la formation du personnel, au matériel pédagogique et informatique.

L'acceptation du projet

Après quelques éclaircissements demandés par Valais Solidaire, le projet de Gaoua est accepté. Le soutien de la Direction du développement et de la coopération (DDC) à travers Valais Solidaire se monte à CHF 36'000. L'intégralité du projet peut être téléchargée en format PDF sur le site de notre association www.a-b-c-d.net.

Le comité d'a-b-c-d est convaincu qu'une visite annuelle sur le terrain est absolument indispensable. Mais au-delà de cette constatation, il est nécessaire d'avoir un représentant burkinabè de confiance sur place, ce qui est le cas de Monsieur Boubakar Ouedraogo que nous remercions. Pour mettre un terme au présent bulletin, nous tenons à vous exprimer notre profonde gratitude pour votre soutien, quelle qu'en soit la nature.

**Jean-Marc Meyrat, Francine Meyrat-Berthoud, Mawoussi-Léa Mauron,
Heinz Rothacher, Michel Bondi**



Contact :

Page d'accueil du site www.a-b-c-d.net

Jean-Marc Meyrat

26, rue du Midi
1969 Saint-Martin (VS)
tél. +41 (0)79 212 29 48
Courriel : info@a-b-c-d.net

Michel Bondi

12 avenue Blanc
1202 Genève
Mobile : +41 (0)76 358 46 96
E-mail : michel.bondi2@gmail.com

Transcription de livres en braille

Le livre de lecture de 6e année est en cours de transcription. Ainsi, a-b-c-d aura transcrit tous les livres entrant dans le cadre de la formation à la lecture au Burkina Faso. À noter que ces livres sont également mis gratuitement à la disposition d'autres écoles accueillant des enfants aveugles et malvoyants dans le reste du Burkina Faso. L'impression de ces livres est possible grâce au soutien de la Bibliothèque Braille Romande et livre parlé, un service de l'Association pour le Bien des aveugles et malvoyants de Genève.

Assemblée générale du 28 mai 2016

Cette réunion s'est déroulée à Genève. Elle a vu la participation de seize personnes. Les sujets abordés ont fait l'objet d'intéressantes interventions notamment sur les difficultés rencontrées à Boulsa. Un repas très convivial a suivi sur des notes indiennes. Un grand merci à tous les participants. Le rapport d'activité de l'année 2015-2016 est disponible sur www.a-b-c-d.net rubrique «l'association».